



Compte-rendu de la CAP Adjoints Administratifs

28 février 2019

La CAP est présidée par Marie-Christine PERRAIS, adjointe à la sous-directrice de la modernisation et de la gestion statutaires, au SG/DRH.

DECLARATION DES ELU.E.S

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la CAP,

Nous avons le plaisir de nous retrouver au sein de cette instance.

Nous formulons le vœu que nos débats soient riches et constructifs afin de répondre aux attentes des agents

Les élu.e.s CFDT prendront une part active pour le respect et la défense des droits de chacun.

Nous vous rappelons les interrogations que nous avons portées lors du mandat précédent et qui n'ont, à ce jour, pas obtenu satisfaction, comme par exemple : quid du dialogue social et de la concertation, notamment en ce qui concerne les notes de mobilité ainsi que celle des promotions qui sortent sans que les organisations syndicales y soient associées.

La **CFDT** souhaite que **TOUS** les agents, dans des situations administratives diverses, bénéficient d'un processus de mobilité transparent à travers une fiche de poste claire et précise (avec la bonne indication du groupe de fonction). A ce jour, les agents n'ont toujours pas les moyens de prendre contact de façon satisfaisante avec les services, et le temps de latence entre dépôt de PM104, CAP et prise de poste est tellement long qu'il provoque tension, mal-être au travail et RPS dans les équipes. Les PM104 comportant les avis des services de départ et d'accueil doivent systématiquement être communiquées aux intéressés.

Déjà nous regrettons la sortie de la circulaire « promotions » pour 2020 sans aucune concertation malgré notre demande de mai 2018.

Merci de votre attention.

Réponses de l'Administration

Les élus ont demandé à avoir un bilan du CIA versé fin 2018.

L'administration s'est engagée à leur fournir une réponse dans les meilleurs délais.

Aux élus qui ont déploré la faible revalorisation du taux pro/pro, passé à 11 % pour 2019 et 2020, l'administration a simplement indiqué qu'elle n'avait pu faire mieux.

Suite aux débats autour du règlement intérieur de la CAP des SACDD, une discussion a eu lieu et un nouveau règlement a également été adopté pour celle des AAAE.

La désignation des 4 représentants du personnel siégeant à la commission de réforme a été formalisée par écrit.

Promotion au grade d'AAP1 : liste complémentaire suite à la revalorisation des taux pro/pro

Nombre d'agents promouvables :2452

Nombre d'agents proposés/classés : 427

Nombre de postes en 2019 :.....249

Les critères statutaires sont :

- être adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- avoir au moins 1 an d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon du grade,
- compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade.

Règles de gestion :

- prise en compte des propositions et de l'ordre préférentiel des CAP régionales et sous réserve du respect des critères.

Règles pour les permanents syndicaux : les agents proposés doivent rentrer dans la moyenne des promus 2019 (8 ans 9 mois et 29 jours) et être déchargés au moins à 70% depuis les 6 derniers mois.

La date d'effet de la promotion est fixée au 01/01/2019.

Auvergne-Rhône-Alpes

HARZALLAH Nedjette.....DREAL AURA

PEIGNIER Chantal.....DDT 03

Bourgogne-Franche-Comté

MICHEL Marie-Thérèse.....DDT 71

Bretagne

PARADIS René.....DDTM 35

Centre-Val-de-Loire

RAPPENEAU Elisabeth.....DGFIP/CPCM

Grand Est

ORTEGA Patricia.....DDT 88

FUCHS Isabelle.....DDT 10

Hauts de France

LEMAITRE Véronique.....DDTM 62

DECROIX Francine.....DDTM 62

Ile-de-France

JEAN Véronique.....DRIHL

GAILLY Jean.....DRIEA

Normandie

MAUGER Agnès.....DDTM 50

Nouvelle Aquitaine

VOYE Frédéric.....DDT 16

ARNOLD GérômePref 24/SIDSIC

Occitanie

REVEL Christine.....DREAL OC

CARRIERE Serge.....DDT 81

Pays de la Loire

LEBOUCHER Sylvie.....DDT 72

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DELAQUERIE Danielle.....DDT 84

Administration Centrale

PARADA Marie-Ange.....CGDD

Guyane

MADELEINE Jacqueline.....SG

Martinique

MARCHAL Jean-Gualbert SCPDT

La Réunion

PERCIOT Nadia.....AO

CEREMA

VIRAVONG Fabienne.....DTER CE

VNF

DIETRICH Anna.....DT ST

Prochaine CAP « mobilités » 19 juin 2019

**Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session,
contacter les élu.e.s CFDT :**

Isabelle LOUARABI.....VNF DT Rhône Saône.....04.72.56.59.64
isabelle.louarabi@vnf.fr

Jean-Marc DAGANDDDT 74..... 04 50 71 16 49
jean-marc.dagand@haute-savoie.gouv.fr